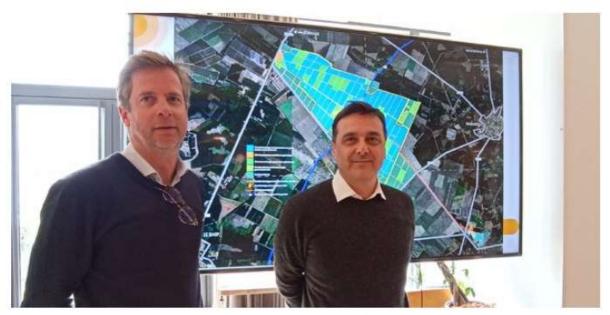
Pourquoi Horizeo réduit la voilure de sa centrale solaire géante en Gironde

Dernier projet de cette ampleur sur une zone forestière, le parc photovoltaïque Horizeo de Saucats, au sud de Bordeaux, a été repensé et réduit. Exit les briques innovantes de datacenter, de stockage de batterie et d'électrolyseur tandis que les panneaux solaires s'étendront sur 680 hectares, contre 1.000 envisagés initialement. Engie et Neoen viennent de déposer les demandes de permis de construire et d'autorisation environnementale.



Mathieu Le Grelle, directeur du développement, et Olivier Rémy, directeur du projet Horizeo présentent le projet de centrale solaire tel qu'il a été déposé. (Crédits : HL)

Après plusieurs années d'élaboration, dont deux dédiées à la concertation à la suite du débat public organisé en 2021 et 2022, le projet de centrale photovoltaïque Horizeo entre dans une nouvelle phase. Les demandes de permis de construire et d'autorisation environnementale viennent d'être déposées auprès des services de l'État fin février et l'instruction s'ouvre désormais pour un an. Période pendant laquelle les porteurs de projet, Engie et Neoen, seront amenés à répondre aux demandes de l'État avant une enquête publique qui pourrait être organisée à la fin de l'année. Si le projet n'est donc pas encore figé, il a déjà beaucoup évolué par rapport à la copie initiale.

Exit les briques technologiques

« Il a été façonné pour répondre aux enjeux environnementaux et aux risques incendies et de gestion de l'eau », a expliqué Olivier Rémy, directeur du projet Horizeo, à l'occasion d'une présentation ce mardi 5 mars à Bordeaux. Les briques innovantes ont ainsi tout simplement disparu.

« Le datacenter a été sorti à l'issue du débat public. L'électrolyseur n'a pas trouvé sa cible localement du point de vue des besoins en hydrogène pour la mobilité. Et tout récemment, le stockage de batterie a été supprimé par Neoen dans le cadre de la concertation avec la mairie de Saucats pour diminuer les risques incendies notamment. Mais le cœur du projet était bien la production en masse d'énergie à des prix compétitifs. Ce sera toujours le cas, même si nous avons diminué en taille et en puissance. Le parc solaire est une technologie mature, qui aurait en revanche pu constituer un effet de levier pour de nouvelles technologies », précise Mathieu Le Grelle, directeur du développement pour Engie.

680 hectares de panneaux pour 820 mégawatts

Dans le détail, sur une aire d'étude de près de 2.000 hectares, les panneaux n'occuperont plus aue 680 hectares, contre 1.000 initialement prévus. « Précisément 350 hectares de surfaces projetées verticales car cela comprend des espaces écologiques, l'idée étant de dédensifier », précise Mathieu Le Grelle. L'objectif de puissance d'un gigawatt est dans le même temps revu à la baisse à 820 mégawatts. « Cela correspond à l'alimentation de 500.000 habitants. » 800 hectares seront conservés pour la sylviculture dont une centaine réservé à des îlots de vieillissement pour créer des habitats d'espèces, tandis que 500 hectares seront consacrés à de la compensation environnementale et à la biodiversité au bénéfice notamment de trois espaces protégées.

Enfin, huit hectares seront dédiés à l'agrivoltaïsme. « C'est peu, mais il s'agit d'une activité très récente. Nous allons être sur des technologiques expérimentales avec des panneaux orientables qui peuvent s'effacer au profit de la plante ou la protéger en cas d'aléa climatique, et des ombrières surélevées au-dessus d'arboriculture », explique Mathieu Le Grelle.

Le dernier projet de cette taille sur une forêt défrichée

Peut-être une nouvelle fenêtre pour les acteurs de la filière dans le futur. Horizeo sera en effet le dernier gros projet de cette taille sur une forêt défrichée. La loi d'accélération des énergies renouvelables interdit désormais le défrichement de plus de 25 hectares en zone forestière. Les dossiers en cours avaient jusqu'au 10 mars pour déposer leurs dossiers et passer outre cette interdiction. « C'est concomitant, mais je ne pense pas que nous soyons à l'origine de cette loi ! », commente Mathieu Le Grelle qui défend un projet ambitieux, réaliste et qui a du sens à proximité d'un poste RTE de raccordement existant.

« Le projet Horizeo représente 10 à 15% des objectifs de la région Nouvelle-Aquitaine pour le photovoltaïque à horizon 2030 », avance Mathieu Le Grelle qui rappelle que le double de la surface défrichée sera reboisée. Plusieurs centaines d'hectares auraient déjà été identifiés dans le Médoc, essentiellement en Gironde.

L'investissement porté par Engie et la Caisse des dépôts (60%) et Neoen (40%) sera de l'ordre de 600 millions d'euros <u>contre un milliard envisagé il y a quatre ans</u>. Le projet ne bénéficiera en revanche d'aucune subvention publique.

Le modèle économique repose toujours sur des contrats de vente d'électricité de gré à gré (PPA) conclus directement avec des entreprises. Après une décision de l'État attendue pour début 2025, en cas de feu vert, 18 mois de chantier seront nécessaires pour une mise en service du parc entre 2027 et 2028.

Publié le 05/03/2024 – La Tribune – Hélène Lerivrain